



CSE ORDINAIRE
Du 30/04/26

Debrief # CSE

U1 et DAL frontalières transférés en Région Grand-Est

Le projet vise à centraliser le traitement des dossiers de chômage frontalier (formulaires U1 et DAL) au sein d'une plateforme unique. La centralisation impacte principalement quatre régions (Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France).

La plateforme s'engage sur des délais stricts (réponse le jour même, résolution sous 48h) et sur un appui aux agences locales et une Hot Line pour les cas urgents.

Le système s'appuie sur la plateforme européenne RINA, qui permet l'échange automatique et dématérialisé des documents entre États membres de l'UE. Lorsqu'un document est déposé via RINA, une activité est automatiquement générée et le traitement peut s'effectuer comme pour une attestation employeur classique.

L'amélioration de l'efficacité sera progressive et dépendra de la coopération des autres pays européens. Pour les HDF la mise en place devrait intervenir à partir d'octobre 2026.

Conséquence directe = **un "Gain d'efficacité" de 4 à 8 ETP en moins pour notre région.**

Et la prochaine étape ? Quelles activités seront transférer en plateforme ? ...les ANS ? les Assistantes Maternelles ?... et quoi d'autres ???

Le SPSI : l'immobilier de demain à France Travail

L'objectif du SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) est de délivrer à la Direction Immobilière de l'Etat une image du parc immobilier de FT conforme aux préconisations de l'Etat de ses Bâtiments ; à savoir, un bon état général et vertueux en matière de consommation énergétique disposant d'une superficie conforme aux préconisations en fonction du nombre d'agents par site.

A ce jour, il en ressort :

- **des sites à reloger** (Friville, Boulogne sur mer, Compiègne Margny, Bailleul, Soissons...) avec certains déjà planifiés pour le T4 2027 (Hazebrouck, Beauvais Dédie)
- **des sites avec des restitutions partielles de m²** (Sin-Le-Noble, Lens Gare, Lille Grand Sud, Dunkerque, Chauny, Seclin)
- **des négociations réussies : superficie conservée moyennant une baisse du loyer ou un complément immobilier** (climatisation complète du site comme à Montdidier, Croix, Clermont.... ou des places parking supplémentaires comme à Valenciennes)





CSE ORDINAIRE
Du 30/04/26

Debrief # CSE

SIRHUS ou comment introduire l'IA même dans nos EPA

CegidPulse est une fonctionnalité des formulaires **SIRHUS**, conçue pour faciliter la rédaction de commentaires. Elle propose des suggestions pour simplifier la préparation, le déroulement et la restitution des entretiens.

Elle se manifeste par deux fonctionnalités principales :

- La possibilité de dicter du texte
- L'utilisation de l'IA pour reformuler le langage oral en un style écrit plus professionnel tout en analysant son contenu pour détecter d'éventuelles discriminations. Cette fonctionnalité ne concerne que les champs de texte libres.

Objectifs de son déploiement dans les formulaires SIRHUS :

- Aider à la préparation des EPA et à la rédaction de commentaires dans les formulaires.
- Recentrer les entretiens sur l'échange tout en maintenant la qualité des commentaires rédigés.

À la suite de l'examen du projet d'intégration d'une IA dans les formulaires SIRHUS pour aider à la rédaction de certains champs des EPA, **les élu(e)s CFDT** prennent acte des garanties apportées par la Direction.

Ces garanties insistent sur le **caractère strictement optionnel** de l'outil, activable à l'initiative des agents et des managers, lequel se limiterait à cinq champs de texte libre sans conservation des échanges, et sans analyse des émotions.

La CFDT constate déjà à regret une forme de standardisation dans certains EPA, pour les contributions demandées.

Même si un comité d'éthique est en place, **la CFDT** alerte sur le risque de standardisation accrue et sur la disparition des échanges conviviaux lors d'EPA compte tenu de l'enregistrement.

Comment l'IA peut-elle correctement retranscrire les échanges humains ?

La CFDT reste vigilante sur l'exploitation qui pourrait en être faite. **Le recueil sans pression de l'accord de l'agent ainsi que le libre choix des managers d'y recourir sont nos priorités.**

La CFDT a aussi demandé à la direction régionale d'être précise dans les informations fournies pour une bonne connaissance de l'agent qui en fait usage (éviter que l'IA conserve la donnée, qu'elle soit réexploitée dans le cadre génératif, et que l'agent ou le manager puisse l'utiliser avant ou après sans que l'autre partie n'en ait connaissance...)

La CFDT, sensible à l'impact environnemental, alerte sur le manque de projection sur les impacts RSE, liés à L'IA.



CSE ORDINAIRE
Du 30/04/26

Debrief # CSE

RENTREE SCOLAIRE ET NOEL 2026 ENDERED REMPORTE LE MARCHE

Pensez à consulter le guide du CSE.

Rentrée Scolaire 2026		
Montants :		
Primaire de 3 à 11 ans	Collège / Lycée de 11 à 18 ans	Université de 18 à 25 ans
A partir de l'entrée en maternelle jusqu'au CM2 inclus	A partir de l'entrée au collège jusqu'en terminale et apprentissage	A partir de la poursuite d'études supérieures et apprentissage jusqu'à la fin du cursus ou/et 25 ans
40 €	80 €	100 €
La formule retenue pour cette prestation sera déterminée après passage en commission des marchés, et sera communiquée à tous après validation des élu(e)s du CSE.		Périodes de réservation : > Du 29/04/2026 au 24/07/2026 > Du 01/09/2026 au 16/10/2026

Dotation Noël Agent	
Bénéficiaires : Tous les agents France Travail HDF : - Présents au moment de la commande ET de l'événement (soit le 25/12/2026) - Ayant leur fiche validée au 15/10/2026	
Montant : 100€	
Pré-requis : La validation administrative doit obligatoirement avoir été faite au préalable pour l'attribution de cette prestation. La commande sera effectuée fin octobre 2026, pour en bénéficier il est nécessaire que votre fiche soit validée avant le 15/10/2026	
La formule retenue pour cette prestation sera déterminée après passage en commission des marchés, et sera communiquée à tous après validation des élu(e)s du CSE.	Mode de versement : Attribution unique et automatique

Dotation Noël Enfant	
Bénéficiaires : Tous les enfants ayants droit validés de moins de 17 ans au 01/01/2027.	
L'agent ouvrant droit doit : - être présent au moment de la commande ET de l'événement (soit le 25/12/2026) - Avoir une fiche validée avant le 15/10/2026	
Montant : 50 €	
Pré-requis : La validation administrative doit obligatoirement avoir été faite au préalable pour l'attribution de cette prestation. La commande sera effectuée fin octobre 2026, pour en bénéficier il est nécessaire que votre fiche soit validée avant le 15/10/2026	
La formule retenue pour cette prestation sera déterminée après passage en commission des marchés, et sera communiquée à tous après validation des élu(e)s du CSE.	Mode de versement : Attribution unique et automatique

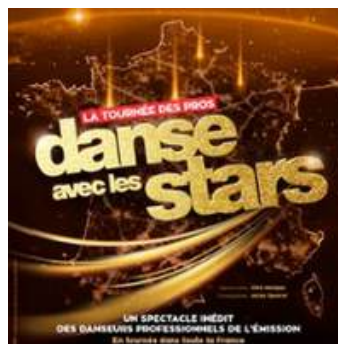
Ce mois-ci, la commission ASC vous propose :

YELLOW FESTIVAL du 23 au 24 mai 2026 à Glisy



DANSE AVEC LES STARS

- le 06 NOVEMBRE à Amiens
- le 17 DECEMBRE à Lille



LES PLUS BELLES COMEDIES MUSICALES

- le 17 OCTOBRE à Beauvais
- le 18 OCTOBRE à Lille
- le 24 OCTOBRE à Arras
- le 25 OCTOBRE à Amiens



LA TOURNÉE DU PERE NOEL
le 5 et 6 DECEMBRE à DOUAI



LE SOUFFLE DE LA TERRE du 21/08 au 19/09 à Ailly sur Noye





CSE ORDINAIRE
DU 30/04/2026

Debrief # CSE

Sébastien BALDINU votre Représentant Syndical au CSE

Vos élus CSE :

Barbara LENGLET
Mélanie POSTEL
Catherine LALIBERTE
Christine JOLY
Valérie CAILLAUX
David VERSCHAEVE
Yannick DECROIX
Karim CHERBI
Christophe CLIN

Si vous avez des questions, des remarques,
contactez-nous

LA CFDT, à vos côtés, reste à votre écoute

Votre prochain CSE, le 28 MAI 2026